

Inventer des pièces vocales et instrumentales



L'élève crée des œuvres musicales en exploitant de façon personnelle et authentique des propositions de création qui témoignent de ses champs d'intérêt et qui tiennent parfois compte d'un destinataire cible. Les créations de l'élève sont de différents types : improvisations mélodiques et rythmiques, compositions dans un cadre déterminé ou non et inventions innovatrices. L'élève sera évalué sur l'exploitation des idées en vue d'une création musicale, sa technique d'écriture et la structure de la création.